



**ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER**

FORMATION TRAVAUX PUBLICS



**SIGNALISATION TEMPORAIRE
ET BALISAGE DE CHANTIER**

SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER

OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier.

TARIFS

- Inter-entreprises :
- Intra-entreprise :

LIEU

- FTIRA Vienne (38), FTIRA Fuveau (13), en entreprise

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base
- La réglementation
- Les différents types de panneaux et leurs catégories
- Signaler de nuit
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS.
- Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)

PRATIQUE : REALISATION DE MULTIPLES CAS (EN MODALITES IMMERSIVES)

- Simulation en groupe (cas sur maquette, possibilité terrain)
- Simulation individuelle (immersif)
- Travail sur des dossiers et cas de chantier réels.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - de 4 à 15 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants.

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle.
Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 82 51 13 00

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

